

---

Adresse de la société de Boulogne-sur-Mer qui témoigne de l'esprit public qui règne dans la commune et annonce les dons fait par ses citoyens, lors de la séance du 21 nivôse an II (10 janvier 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société de Boulogne-sur-Mer qui témoigne de l'esprit public qui règne dans la commune et annonce les dons fait par ses citoyens, lors de la séance du 21 nivôse an II (10 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 168-169;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1961\\_num\\_83\\_1\\_35795\\_t2\\_0168\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35795_t2_0168_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

De même que l'harmonie des lieux est due à la régularité des mouvements de ces globes de feu jetés dans l'espace qui décrivent sans interruption les mêmes cercles et dont la divagation ou le choc entraîneroit, le bouleversement, de même aussi prenant vos exemples dans la nature, vous avez voulu que chacune des autorités constituées restât dans les limites qui lui sont assignées et la loi est là pour frapper le téméraire qui tenteroit de les dépasser.

Vous avez rapproché en quelque façon le peuple de vous en supprimant les intermédiaires inutiles qui pouvoient alarmer la liberté et ne servoient qu'à retarder l'action directe du gouvernement. La responsabilité si longtemps annoncée ne sera plus un vain nom et les fonctionnaires publics de qui le peuple reçoit l'exemple devront marcher dans la ligne de leur devoir, et trouveront la peine due à leur prévarication, et même à leur négligence.

Par là, vous avez détruit l'anarchie et la confusion des pouvoirs qu'entraîne toujours avec elle une grande révolution. L'existence politique du citoyen se trouve à l'abri des passions haineuses qui se mettent trop souvent à la place de la loi. Plus d'espoir désormais pour les malveillants et les intrigants. Les dangers dont vous avez entouré les places les en éloignent pour toujours, et il n'appartient qu'à la vertu de l'y asseoir pour trembler. Mais il seroit trop long de tirer les heureuses conséquences qui dérivent de cette nouvelle institution.

Grâce te soit rendue, Sainte Montagne qui conçut ce projet bienfaisant; quelle récompense pourra jamais égaler tous les services que tu as rendus à la patrie! Le sentiment intime de l'avoir servi, l'admiration de tes concitoyens, la reconnaissance de la postérité qui ne répétera qu'avec attendrissement les noms de ceux qui sont à ton sommet, enfin le plaisir si doux de voir germer et propager les vertus qui s'élancent de ton volcan sacré.

Et nous aussi, représentants du peuple, nous en sommes embrasés et nous les mettons en pratique. Des souscriptions ouvertes en différents temps ont fourni nombre des choses nécessaires à nos frères d'armes qui sont sur les frontières; tout récemment encore nous venons de décider l'armement de deux cavaliers volontaires pour le service de la République; bientôt ils seront prêts et se présenteront avec fierté devant les satellites de la tyrannie.

Par quelle fatalité, Citoyens représentants, nos bonnes œuvres sont-elles restées dans l'oubli quoi que nous les ayons annoncés successivement à la Convention nationale? Ce n'est pas une vaine gloire qui nous arrache cette plainte; loin de nous le sentiment indigne des Républicains; mais il ne faut pas qu'un bon exemple soit perdu pour la patrie.

Nous vous l'avons déjà dit, Représentans restez à votre poste pour surveiller et mettre en action le gouvernement sur lequel nous vous félicitons. Il n'appartient d'ailleurs qu'à ceux qui ont conduit le vaisseau de la révolution pendant l'orage et qui ont prévu les écueils qui sont encore sur sa route de les lui faire éviter et de l'amener au port.»

Les Sans-culottes composant la société populaire de Vesoul.

MINGAUD (*secrét.*), DONNICELLI (*secrét.*),  
BILLARD (*vice-présid.*).

**La société de Boulogne-sur-Mer fait part à la Convention de différens dons faits à la patrie, en chemises, bas, souliers, etc., par les citoyens de cette commune (1).**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*La Sté républ. « aux sauveurs de la patrie », 16 niv. II*] (3)

« Malheur aux villes qui ont eu des administrations froides, équivoques ou infidèles, elles ont été victimes des forfaits de leurs administrateurs et l'opinion publique les a frappées d'anathème. Telle a été pendant un temps la destinée de Boulogne. Des intrigants arrêtoient l'élan des âmes, atténuoient l'esprit public, ouvroient un asile à l'aristocratie, versoient avec impudeur tous les poisons de la calomnie sur ces Montagnards intrépides qui avoient déployé toute l'énergie républicaine, qui prenoient un vif intérêt à la cause du peuple, aux progrès de la raison. Les intrigants ne sont plus. Un instant les a vus disparaître et la commune de Boulogne, vraiment digne de ce titre fraternel a été rendue à elle-même.

Le levain du patriotisme existoit dans toutes les âmes, il n'avoit besoin que d'être mis en action par des mains pures et vraiment républicaines. Les citoyens de Boulogne ont connu la liberté, ils ont vu qu'il n'y avoit de salut que dans l'unité d'action, dans le plus parfait ensemble, dans la fraternité la plus intime. Les âmes se sont épanouies et le caractère françois s'est développé dans toute sa candeur lors de la célébration de la première décade. Un enthousiasme sacré s'étoit emparé de tous les esprits, chacun avouoit qu'il n'y a aucune ressemblance entre les plaisirs amollissans que le despotisme invente et ceux que crée le génie de la liberté. Qu'ils étoient doux pour les patriotes si longtemps opprimés ces applaudissemens tumultueux produits par la joie et la cordialité! Que de telles jouissances font oublier de peines, qu'elles consolent de tant de calomnies!

Représentans du peuple, les citoyens de Boulogne peuvent aujourd'hui se placer sur la ligne des Républicains, tous les symptômes de guérison sont complets. On parle peu, mais on agit. A peine les nouvelles administrations ont été en activité, les cloches sont descendues en diligence pour être converties en canons. En un clin d'œil un atelier d'armes a été établi et monté et chaque jour, il sort de cet atelier un grand nombre de fusils réparés par des mains libres. A la voix des patriotes la terre s'entr'ouvre pour rendre les trésors que dans leurs criminelles espérances, l'avarice nobiliaire, la cupidité sacerdotale lui avoient confiés.

Tous les vases d'or et d'argent, tous les hochets qui servoient aux singeries des prêtres, sont déposés dans le Trésor de la patrie. Tous ces sorciers qui changeoient le pain en Dieu et les hommes en bêtes ont cessé leurs enchantemens sacrilèges. Ceux qui préfèrent le titre

(1) P.V., XXIX, 113. Mention dans J. Sablier, n° 1070.

(2) B<sup>17</sup>, 21 niv.

(3) F<sup>17</sup> 1008<sup>D</sup>, pl. 2, p. 1692.

d'apôtre de la sottise à celui d'apôtre de la raison, barboient dans la fange où nous les avons plongés. La vérité écrase le fanatisme, les figures hideuses et grotesques des ci-devant saints ont été livrées aux flammes, et cette idole, jadis miraculeuse sous la protection de laquelle l'hypocrite et farouche Louis XI avoit mis ce qu'il appeloit son royaume, cette idole fameuse que les Anglois et les Huguenots n'avoient pu altérer ni par le fer, ni par le feu, n'a pu soutenir l'épreuve du bûcher patriotique. Sans efforts, sans convulsion, ou plutôt avec la plus grande joie, la plus parfaite tranquillité, tous les citoyens de cette commune ont secoué le joug de ces viles superstitions qui ont si longtemps abruti l'univers. Nos deux églises principales ont aussitôt servi de casernes à nos frères du département de l'Oise, St-Nicolas et St-Joseph ont eu la complaisance de n'y trouver rien à redire.

Ils n'avaient point de lits à offrir à nos défenseurs, Citoyens représentants, il vous suffira de savoir qu'en un instant le peuple libre de Boulogne a fourni plus de lits qu'il n'en falloit pour trois mille hommes qu'on n'attendoit pas sitôt.

C'est à la Société populaire que la déesse de la Liberté est spécialement honorée. Nos tribunes sont continuellement remplies. Dans notre sein se rendent tous les membres des autorités constituées, entre lesquelles, il règne une union touchante et une correspondance toujours active. Là chacun est tenu de rendre un compte sévère de ses opérations. Là s'entretient la vigueur et le patriotisme. Là s'enflamme le génie révolutionnaire. Des hommes choisis s'élancent du sein de la Société pour aller dans nos campagnes exercer l'apostolat de la raison, répartir les lumières, arracher les torches du fanatisme, surveiller l'intrigue qui séduit l'ignorance. Des prêtres viennent en foule abjurer les chimères avec lesquelles, ils ont attristé notre enfance. La Société a équipé un cavalier à ses frais. Cest un prêtre qui s'est présenté. Il a produit ses titres patriotiques, il a reçu le baiser fraternel, il a été jugé digne de marcher contre nos exécrationnels ennemis.

Nous ne vous parlerions point des dons volontaires qui ont été faits en habits, chemises, bas, souliers, équipement de toute espèce, si la France entière n'avoit retenti des justes reproches adressés à la ville de Boulogne. Il faut que la République apprenne que tout est changé dans notre commune. Vous jugerez de ces dons par les tableaux que nous joignons ici. Quand il s'agit de nos frères, nos ressources deviennent intarissables. Femmes, enfants, tous paient leur tribut. Tous les ouvriers dans la commune ne sont employés que pour nos défenseurs. Une commission d'habillement déploie le zèle le plus actif pour répondre aux demandes que nos armées peuvent nous faire chaque jour sans crainte d'essuyer ni refus, ni retard.

Dites donc à la République, Citoyens Représentants, que Boulogne n'est plus la sentine impure par où sortoient et rentraient les immondices aristocratiques; qu'un citoyen de Boulogne peut sans rougir paroître devant vous. Abolissez même le nom de Boulogne; faites droit à la demande qu'André Dumont, votre Collègue, que la Société populaire, compte au rang de ses membres et qu'elle peut appeler son régénérateur, vous a faite d'après le vœu de tous les

habitants de la Commune, de changer le nom de Boulogne en celui de *Port de l'Union*. Soyez sûrs que nulle part la déesse de la Liberté ne recevra un culte et des hommages plus purs et qu'on n'y entendra désormais d'autres cris que ceux de Vive la République! Vive la Sainte Montagne! Vivent les Sauveurs de la Patrie! ».

J.J. BARETS (*présid.*), DHOÛERS (*secrét.*),  
A.M. CARMIER (*secrét.*), VINCENT (*secrét.*).

## 21

**Faure, représentant du peuple à Bitche, écrit à la Convention pour lui annoncer la fête qui a eu lieu dans cette forteresse à l'occasion de la prise de Toulon et des victoires du Rhin (1). Insertion au bulletin (2).**

[*Bitche, 12 niv. II*] (3)

« Le canon de la réjouissance, citoyens collègues, vient de se faire entendre à Bitche où celui de l'allarme avoit tout récemment retenti. Les victoires de la défunte Toulon et celles de la Moselle et du Rhin viennent d'y être en même tems célébrées. La fête de la dernière décade sera ici à jamais mémorable. Tout y prit part depuis l'enfant sorti du berceau jusques au vieillard respectable. Pendant le cortège la jeunesse s'égosilloit par les cris de Vive la République à la fin de chaque couplet des chansons patriotiques. Plusieurs discours furent prononcés et produisirent cet effet qu'à la descente du fort les confessionnaux furent amenés et brûlés au milieu d'un cercle formé par tous les habitants de Bitche et aux cris mille fois repétés de vive la Montagne, vive la Convention, vive la République une et indivisible, un banquet frugal et bien fraternel, suivi d'un bal embelli par les citoyennes de Bitche, termina la fête.

Partout, citoyens collègues, le peuple est bon, partout il est mur pour la révolution. Les tyrans fuyent, les aristocrates expirent; abattre les intrigants, punir les fripons, doivent être les mots d'ordre et de ralliement des bons républicains. »

FAURE.

## 22

**La Société populaire de Châteaumeillant annonce à la Convention la destruction du fanatisme dans ses contrées, et l'envoi, pour les défenseurs de la République, de la somme de 580 livres 5 sous en assignats, 48 livres en or, 366 livres en argent, 21 marcs 7 onces d'argenterie, 2 onces et demie de galons d'or brûlé (4).**

Mention honorable, et insertion au bulletin (5).

(1) P.V., XXIX, 112. Mention ou extraits dans *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 474; *J. Paris*, p. 1521; *Mess. Soir*, n<sup>o</sup> 512.

(2) B<sup>is</sup>, 21 niv.

(3) C 287, pl. 861, p. 4. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, X, 29.

(4) P.V., XXIX, 114.

(5) B<sup>is</sup>, 21 niv.